L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er FEVRIER 1894. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 1er FEVRIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Danziger et Stern, à la résidence, No 44 rue Esplanade, près Chartres Le contenu de la dite résidence, consistant en meuble de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, fauteuils, piano Pleyel, rugs, nattes, vaisselle, stove, charter oak, coffre-fort, ustensiles de cuisine et autres articles.

Le Brésil et les Etats-Unis.

De graves et, à notre sens, très heureuses nouvelles, nous sont arrivées hier matin de Rio, le théâtre des hostilités entre le gouvernement plus ou moins régulier, mais reconnu par tous, de la République du Brésil et les Rebelles. Voilà assez, beaucoup trop longtemps que dure cette révolution fantaisiste, entreprise par des marins qui se sont improvisés politiciens, qui ne savent même pas faire leur métier d'insurgés et dont le premier devoir serait d'obéir aux ordres du chef de l'Etat, de travailler à la gloire du pays, de défendre l'honneur de son pavillon, au lieu d'y entretenir indéfiniment le désordre. Après tout, c'est le droit des Brésiliens de se battre entr'eux, de se ruiner mutuellement, si le cœur leur en dit; personne ne s'y opposerait ni n'interviendrait dans leurs querelles, si tout se bornait à des luttes intérieures.

Si les différentes contrées de l'Amérique du Centre et de l'Amérique du Sud prennent pour la République une série de dictatures renversées successivement les unes par les autres ; une série de dictatures tempérées, comme on l'a dit fort justement, par l'insurrection, libre à elles.

Mais ce qu'elles n'ont pas le droit de faire, c'est de jeter le trouble dans les affaires commerciales des deux mondes, c'est de paralyser le négoce, de mettre l'embargo sur tout ce qui vient faire le trafic chez elles. En fait, les Américains ont, de par la loi internationale, le droit incontestable de vaquer à leurs affaires de commerce dans les ports du Brésil. Ils doivent trouver la sécurité dans leur trafic, conformément au droit des gens. Personne ne peut leur interdire de déposer dans un port, suivant les règlements adoptés dans le pays, les marchandises qu'ils y apportent, qui leur eussent même souvent été commandées par des négociants de ce port. Que s'il survient une crise politique qui expose ces bâtiments marchands étrangers aux accidents d'un bombardement, ils doivent en être avertis d'avance, et, s'il plaît à un officier de marine quelconque, rebelle ou non, de leur interdire tout débarquement ou de leur tirer dessus, parce que le déchargement lui déplaît ou le gêne, ces navires ont parfaitement le droit de se faire protéger par quelque bâtiment de guerre de leur nationalité, s'ils s'en trouvent à leur disposition.

C'est ce que vient de faire l'amiral américain Benham, et l'on ne peut que le féliciter de cet acte aussi courageux que légitime. Nous pensons qu'il a dû être approuvé par l'administration de Washington, comme les dépêches, du reste, nous le font comprendre.

L'amiral de Gama peut être un galant homme et un bon marin, malgré sa triste qualité d'insurgé—il y a des pays et des moments où il est plus difficile de savoir où est le devoir que de l'accomplir. Mais de quel droit ordonnait-il aux navires marchands américains de se tenir loin des quais, de ne jamais aborder ? Naturellement leur trafic en souffrait cruellement. Il était du devoir de l'amiral de l'Union de protéger, de faire toutes les démarches nécessaires pour mettre un terme à cet interdit. L'amiral rebelle n'ayant tenu aucun compte de cette démonstration, l'amiral Benham déclara nettement qu'il saurait protéger les siens efficacement.

Et, ce qu'il avait dit, il l'a fait. Il a droit à des éloges pour avoir agi de la sorte. Il a fait escorter par un de ses navires, un bâtiment marchand et, comme l'amiral de Gama a lancé sur ce dernier un boulet, il a fait riposter par un autre boulet, qui est tombé en pleine poupe du navire rebelle.

Il paraît même qu'à un moment donné, l'engagement est devenu général. L'avantage, comme on devait s'en douter d'avance, est resté à l'escadre de l'amiral Benham. Les rebelles ont été obligés de demander une trêve.

Dans les circonstances actuelles, le droit des Etats-Unis ne peut être contesté. Pût-il l'être même en principe, que tout blâme tomberait devant ce fait que l'amiral Benham n'a pas en affaire à un gouvernement établi et reconnu, mais à des hommes qui sont en état de rébellion ouverte et que l'on aurait à la rigueur le droit de traiter comme des pirates.

L'incident qui vient de se passer un peu inopinément, bien que l'on dut s'attendre un jour ou l'autre, à assister à une lutte de ce genre, jette une grande lumière sur la situation. On a pu enfin pénétrer les mystères. On sait que les insurgés sont aux abois ; ils n'ont ni munitions, ni vivres, ni argent. La Révolution touche à sa fin. C'est ce qui résulte le plus clairement des événements qui viennent de se passer. L'action énergique de l'amiral Benham n'est elle d'autre conséquence que celle-là, qu'il faudrait l'en remercier et l'en féliciter. Le bruit courait, hier, à Washington, que Da Gama s'était rendu aux Etats-Unis ; la nouvelle ne s'est pas confirmée depuis, mais la possibilité seule d'une pareille rumeur prouve l'état de désarroi où se trouve l'insurrection.

Tant mieux. Il est temps d'en finir avec cette scandaleuse rébellion qui cause tant de ruines et jette le trouble dans tant d'affaires.

Photographies, crayons et autres travaux du genre exécutés promptement et avec soins par L. Robira, 245 Royale. Prix modiques, et satisfaction garantie.

Lendemain de première.

La petite vicomtesse et un auteur dramatique dialoguant :

La vicomtesse.—Vous savez, j'étais, hier, à votre première.

L'auteur, *avec intérêt*.—Ah !....

La vicomtesse.—Oui.... et j'ai eu une fière émotion.

L'auteur, *avec joie*.—Ah !!....

La vicomtesse.—Figurez-vous que.... j'avais oublié de recommander mon cocher pour onze heures.

L'auteur, *avec amertume*.—Ah !!!....

Vieux Souvenirs.

Aujourd'hui qu'il n'est question que de dynamite et d'épouvantables attentats au moyen des explosits nouvellement découverts, il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler le forfait accompli par Orsini et ses complices, le 14 janvier 1858, à l'extérieur de l'Opéra de la rue Lepelletier, à Paris :

L'Opéra était alors rue Lepelletier, à droite en venant du boulevard ; son péristyle était en retrait et l'abord en était couvert par une vaste marquise à l'extrémité de laquelle s'ouvrait un passage réservé conduisant à la loge impériale ; il y avait ce soir-là (jeudi) représentation extraordinaire au profit d'une œuvre de charité, l'Empereur et l'Impératrice devaient y assister, et les préparatifs ordinaires annonçant leur venue avaient attiré une foule considérable dans la rue Lepelletier. Deux homme s'étaient introduits dans le passage réservé qu'on était en train de sabler, et il avait presque fallu employer la force, pour les en expulser, ils allèrent se ranger avec deux autres contre les maisons en face, à l'abri derrière la foule ; l'un d'eux le plus rapproché, fut aperçu près de la rue Rossini et arrêté par un officier de paix qui le reconnut pour un nommé Pieri, jadis expulsé de France et récemment signalé comme rentré avec l'intention d'attenter à la vie de l'Empereur ; comme il le conduisait vers le boulevard, le cortège arrivait, il était huit heures et demie. La première voiture, occupée par des officiers, avait déjà dépassé le péristyle et s'était engagée sous le passage réservé, la voiture impériale précédée de son escorte de lanciers, et parvenue à la hauteur de l'entrée principale, ralentissait le pas pour y pénétrer elle-même, lorsque à dix secondes d'intervalle, éclatèrent trois explosions semblables à dix coups de canon, la première entre le dernier rang de l'escorte et la voiture, la seconde plus près de la voiture et un peu à sa gauche, la troisième sous la voiture même, éteignant tous les bras de gaz sous la commotion.

L'effet fut épouvantable; 156 personnes portant 511 blessures étaient atteintes, dont 8 mortellement, parmi elles 21 femmes, 11 enfants, 13 lanciers, 11 gardes de Paris et 31 agents de la police ; 24 chevaux étaient frappés, la voiture impériale avait reçu 76 projectiles sans que l'Empereur ni l'Impératrice n'eussent été touchés, l'un des ses chevaux, atteint de 25 blessures, était mort sur le coup. Il avait suffi pour cela de 3 bombes cylindriques en fonte, hautes de 9 centimètres, d'un diamètre de 7, d'une capacité, de 120 centimètres cubes, chargées aux deux tiers de fulminate de mercure, et plus écalasses à leur base inférieure percée de 25 cheminées garnies de capsules, de manière à ce qu'elle retombât toujours sur le sol et qu'une ou plusieurs des capsules s'enflammassent nécessairement par le choc.

Les auteurs de l'attentat étaient les trois Italiens Orsini, Gomez et de Rudio, qui l'avaient préparé en Angleterre avec Pieri ; l'heureuse arrestation de celui-ci avait empêché que le désastre fût plus grand encore, car lui-même était porteur d'une quatrième bombe, et d'un autre côté Orsini qui en avait deux, blessé après avoir lancé la dernière, avait dû se sauver sans lancer la cinquième dont il se débarrassa dans la rue Lepelletier où elle fut retrouvée ; l'un d'eux fut arrêté presque sur le champ, un peu au hasard, dans un restaurant de la rue Lepelletier, Orsini et de Rudio le furent à leur domicile dans la nuit.

Suivant le duc de Saxe-Gotha, l'Empereur et l'Impératrice étaient descendus de voiture avant la 3e explosion, il les aida à gagner la loge impériale où, se voyant froidement accueillie par la salle il se montra pendant l'entracte, l'Empereur lui dit en allemand : "Vous voyez ce que sont nos Parisiens, je ne les ai pas traités assez durement." Mais tout au moins sur la nature de l'accueil, les souvenirs du duc sont certainement inexacts, il fut ce qu'il devait être de la part d'un peuple généreux à qui tout assassinat fait horreur.

QUI VOUDRAIT ÊTRE ROI ?

Sur trente-huit millions de Français, dit un journal de Paris, je parie qu'il n'y en a pas un seul qui envie d'être roi, pas un seul qui ait jamais regretté de n'être pas dans la peau du roi Humbert, de l'empereur François-Joseph, de l'empereur Guillaume, du roi d'Espagne, du roi de Portugal.

La diadème nous apparaît comme un de ces très anciens accoutrements à la mode qui mettent les enfants en joie dans les mascarades.

Tout à l'heure le prétendant qui affiche la folie de vouloir être roi nous fera l'effet d'un original aussi inoffensif et aussi ridicule que celui qui ferait la bêtise de s'emprisonner habituellement dans l'armure de Bayard pour aller à ses affaires par les rues, en voiture ou à cheval.

On n'est plus à ces idées-là en France, et comme les idées de la France rayonnent rapidement dans toute l'Europe, les monarchies actuelles n'en ont pas probablement pour longtemps autour de nous.

Il faut croire qu'elles le sentent bien, au sourd qu'elles prennent de nous tenir en quarantaine, de se ligner contre nous et de nous brouiller avec leurs peuples.

Les hommes deviennent partout plus insoumis, plus intelligents. Les masses populaires s'aristocratisent en face des séculaires féodalités qui vont s'effeuillant et pardant leur sève comme les chênes trop vieux dans la forêt.

Or la royauté est l'aînée de ces féodalités vermoulues. Sa décadence est visible à tous les regards.

Qu'y aurait-il de changé en Angleterre si le pouvoir royal s'évanouissait ? Rien.

Quel roi les Italiens choisiraient-ils si la malaria enlevait tout entière la famille de Savoie ? Aucun.

Les rois tiennent donc bien peu de place dans la vie des nations parvenues à notre degré de civilisation. Ils commencent si bien qu'on n'a pas besoin d'eux, qu'on est prêt à se passer d'eux, qu'ils militarisent à l'envi leurs sujets pour garder le commandement suprême de ces immenses armées.

C'est leur dernière raison d'être. Ils s'y attache comme le naufragé à la dernière planche.

Mais elle va leur échapper des mains parce que ces armements prodigieux les mettent à la banqueroute.

Déjà l'on a publié à Rome que le roi Humbert plaçait sa fortune dans des banques étrangères, cent millions d'or. Cent millions d'or italien, et cela n'a pas paru extravagant !

Au contraire, on a trouvé la chose toute naturelle et d'une prévoyance sage.

Il est douteux que ce roi essayât avec succès de faire un emprunt public sur la seule garantie de sa couronne. Les capitaux iraient avec autant de confiance au roi d'Espagne, au Grand Turc, ou au roi de Béotie, qui serait bien le roi le plus légitime du monde et le plus assuré de son lendemain, s'il y avait des rois de Béotie ailleurs qu'à l'Opéra-Comique.

Fonction de roi, fonction d'inutile. Cette vérité entre dans la conscience des peuples ; nous la verrons faire son chemin, et ceux qui sont jeunes ont grande chance de la voir aboutir au delà des Alpes et au delà du Rhin.

Il y a des religions qui se survivent, quand la foi a disparu. La royauté en est là. Les rois n'ont plus rien de divin et ne figurent déjà plus bien qu'au théâtre où tout est fiction. Laissons écouler les années.

Quand le paganisme s'écroulait sur les ruines du monde antique, la voix des prêtres criait dans les temples déserts : les dieux s'en vont !

Un bienfait pour l'humanité.—Depuis quelques années il règne dans le monde entier un mal auquel bien peu de personnes ont échappé : la *grippe*, dont les symptômes sont à peu près les mêmes dans tous les cas. Quand on en revient, quand on en guérit, le plus souvent on en garde des reliquats qui, tôt ou tard, revêtent un caractère des plus graves.

Il est un remède, cependant, très ancien, très favorablement connu, qu'on ne saurait assez recommander aux personnes atteintes du mal : le "Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé," datant de 1829, et dont les cures pour être merveilleuses, n'en sont pas moins nombreuses. Les médecins le prescrivent surtout pour l'estomac, les intestins, l'asthme, la gorge, les crachements de sang, la coqueluche et bien d'autres affections.

La grande bouteille s'en vend $1 00 ; la demi-bouteille 50 cents dans toutes les pharmacies de la ville et des campagnes et au Laboratoire rue Bienville, 52.

NOTES D'UN PESSIMISTE.

Il y a dans tout le mécanisme de la Nature infiniment d'ordre, mais on ne trouve trace de justice que dans la conscience de l'homme, et cela même doit faire à la fois notre orgueil et notre désespoir.

Impérieux par tempérament, servile par intérêt : voilà l'homme !

On a défini l'homme un animal raisonnable. On s'est trompé. Il fallait dire : "Un animal raisonneur."

Au fur et à mesure que l'homme s'approche de l'heure où, ses forces étant épuisées, il sera mis lui-même au rebut par la Nature, ce qui lui était reliques lui devient loques.

Quiconque parle trop de soi s'expose, par un juste retour, à ce que personne ne parle de lui ni même n'en veuille entendre parler.

Si le renom personnel d'un homme devient l'un des éléments constitutifs du renom de son pays, il y a gloire ; sinon il n'y a que célébrité.

Les jugements nous paraissent toujours relatifs quand ils viennent des autres ; absolus quand ils viennent de nous-mêmes. Le fait est qu'ils sont absolument relatifs dans tous les cas.

Elimination de la pitié dans l'ordre biologique, de la justice dans l'ordre politique, de la conscience dans l'ordre artistique, industriel ou commercial : voilà ce que produit la concurrence vitale, cette loi scélérate de la Nature. Quant aux concurrents qui gardent par hasard vis-à-vis de leurs concurrents de la pitié, de la justice, de la conscience, ils sont battus d'avance.

Ce qui nous paraît injuste quand nous le souffrons nous paraît juste quand nous le faisons souffrir.

Le châtiment des ambitieux est qu'il ne leur suffit bientôt plus de jouer un personnage (il y en a tant !) mais qu'ils enragent de n'être pas l'unique personnage sur lequel se concentrent tous les regards.

Celui qui réussit se croit toujours plus habile que les autres ; celui qui échoue, plus malheureux.

Avec un peu de perspicacité l'on se persuade vite que tout le monde a tort plus ou moins, qui d'une façon qui de l'autre.

Toute notre vie nous sommes en bisbille avec les quatre éléments. Voulons-nous de l'air ? Nous avons du feu. Avons nous du feu ? Nous voudrions de l'eau. Cependant le quatrième élément : la terre, finit toujours par avoir raison de nos instances.

OH ! LA CRÉDULITÉ HUMAINE !

La crédulité humaine a-t-elle des bornes ? Le récit du fait qui va suivre permet d'en douter.

Mme E. L...., rentière à Vincennes, avait consulté dernièrement qu'une somme de 800 francs avait disparu de son domicile. Au lieu de prévenir le commissaire de police, la victime s'en alla consulter une devineresse, la femme Pentowa, originaire de Hongrie, qui habite une roulotte de forain dans un terrain vague. Celle-ci apprécia tout de suite le degré d'intelligence de sa nouvelle cliente, et après force momeries et simagrées, elle lui déclara ceci :

—Sans doute une partie de cet argent devait servir à des œuvres charitables, on a fait ériger une messe, car je lis dans mon grimoire (elle tenait un livre à la main) que le diable ne l'a pas voulu. C'est lui qui a volé la somme.

—Alors elle est perdue ? interrogea naïvement la consultante.

—Non ; je pense forcer le malin esprit à vous restituer les 800 francs.

—Et que faudrait-il faire pour cela ?

—C'est bien simple : vous mettrez une somme égale dans une bourse à peu près pareille à celle qui renfermait l'argent volé ; vous déposerez le tout, ce soir, à minuit, à la porte du cimitière, et vous ferez trois fois le tour de ce terrain en récitant, à chaque tour opéré, trois *Pater* et trois *Ave*. Moi, je ferai d'ici mes conjurations diaboliques. Votre promenade terminée, Astaroth aura remis l'argent volé dans la bourse, laquelle contiendra 1,600 francs au lieu de 800.

Mme L.... pays cette prodigieuse consultation 20 francs, et se retira bien convaincue qu'elle allait récupérer la somme. Elle exécuta, du reste, de point en point les prescriptions de la prétendue sorcière ; et l'on devine facilement ce qu'il en advint. La rusée commère fit aux agents, cachée à l'abri d'une porte cochère ; tandis que ses dupe, opérant ses mouvements giratoires autour du cimetière, avait le dos tourné, elle s'empressa de s'emparer du bourseiot et de son contenu, déposés religieusement à l'entrée de la nécropole. Quand Mme L.... sa promenade achevée, revint à son point de départ, elle constata avec ébahissement que son petit magot s'était évanoui, fondu, volatilisé.

Vous croyez peut être que ce tour de passe-passe lui ouvrit les yeux ? Point. Elle s'en alla de plus belle, le lendemain, consulter la sorcière.

Celle-ci lui affirma que, si la conjuration n'avait pas réussi, c'est qu'il devait se trouver dans les 800 francs, quelque pièce fausse, ce qui avait eu pour conséquence d'offusquer les bons anges et de rendre tout son pouvoir au diable. Il fallait donc recommencer avec une nouvelle somme, en bon or cette fois.

Et Mme L.... aurait recommencé ingénûment, si une voisine, à qui elle se confia, ne l'avait détournée de son projet et décidée à soumettre son cas au commissaire de police de Vincennes. Ce magistrat a envoyé la trop ingénieuse Hongroise au Dépôt.

M. WADDINGTON.

M. William-Henry Waddington est mort, on le sait, des suites d'une albuminurie, dont il souffrait depuis plusieurs mois déjà. Depuis trois jours on s'attendait, dans son entourage, à ce dénouement. L'ancien ambassadeur était tombé dans un coma profond et n'a pas repris connaissance.

M. Waddington était né à Saint-Rémy sur l'Avre en 1826, mais son père était Anglais, et ce ne fut qu'après avoir terminé ses études à Cambridge qu'il obtu pour la nationalité française.

Hellénisté distingué et savant épigraphiste, M. Waddington fut élu en 1865 membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Sa carrière politique date de 1871. Il fut élu à cette époque par le département de l'Aisne et siégea au centre droit jusqu'en 1873, époque à laquelle il fut appelé au ministère de l'instruction publique. Il ne garda son portefeuille que cinq jours, jusqu'à la chute de M. Thiers.

C'est à cette époque que M. Waddington évolua sensiblement à gauche. Elu sénateur de l'Aisne en 1876, il fut successivement ministre de l'instruction publique de 1876 à 1877, ministre des finances dans le cabinet Dufaure, plénipotentiaire de France au Congrès de Berlin et président du Conseil en 1879.

Nommé ambassadeur à Londres en 1884, M. Waddington, qui était fort bien accueilli à la cour et dans la société anglaise, fut souvent accusé, en raison de ses origines, de servir assez mollement les intérêts français.

Ces reproches plus ou moins fondés contribuèrent pour une large part à son échec aux dernières élections sénatoriales.

De fait, M. Waddington avait le type anglais très accentué : grand, d'une maigreur entraînée, avec un long visage encadré de favoris blancs, il affectait volontiers des allures un peu raides, un flegme imperturbable et une affabilité un peu hautaine.

LE TATOUAGE A LA MODE.

Sait-on quel est en ce moment, dans la *gentry* de Londres, le nouveau genre, le dernier cri de la mode ? On le donnerait en mille !

C'est le tatouage, préconisé d'ailleurs par le duc d'York, fils aîné du prince de Galles et futur roi d'Angleterre.

Oui, le mari de la princesse May est tatoué comme le dernier des Jean Gourdron de la marine anglaise. Son tatouage consiste en des drapeaux anglais croisés, dessinés savamment sur l'avant-bras.

L'épiderme de Son Altesse royale fut illustré par le professeur (?) Williams, le spécialiste en vogue de Londres, qui ne fait pas payer une opération semblable moins de cinquante pounds, soit douze cent cinquante francs !

Le duc d'York fut d'ailleurs précédé dans cette manifestation artistique par son oncle, le nouveau duc de Saxe-Cobourg Gotha, et le beau-frère le ce dernier qui n'est autre que le grand-duc Alexis.

Quelques-uns des membres les plus importants de la Chambre des lords ont suivi le haut exemple de leur futur souverain et se sont fait tatouer, les uns simplement leurs initiales, les autres leurs dons et devises.

Un grand voyageur, membre du Parlement anglais, vint trouver dernièrement le professeur Williams, accompagné de sa femme et de ses cinq enfants, et fit tatouer la mère, la postérité et lui-même de leurs noms, prénoms et adresse, prétendant "qu'un accident est si vite arrivé !"

—On annonce qu'il se prépare à Eisleben (province de Saxe) une catastrophe terrible. La ville commence à s'affaisser peu à peu ; des fentes se produisent dans les murs des maisons.

La panique de la population est augmentée par des détonations souterraines et des secousses de tremblement de terre. Les ingénieurs déclarent, en présence de l'eau qui inonde de plus en plus les caves, que tout le terrain sur lequel se trouve la ville est traversé par de grandes masses d'eau et que les habitants courent les plus grands dangers.

Les Catarrhes constitutionnels ou scrofuleux les yeux affectés d'ulcères scrofuleux, sont abrégés guéris par la Salsepareille d'Ayer.

Si vous désirez une bonne photographie, amis lecteurs, allez chez Riviere, 207 Royale, vous serez sûrement satisfaits.

TÉLÉPHONE NO 479.
GONZALES & LAUDUMIEY.
DIRECTEURS FUNÉRAIRES
No 170 CHEMIN DU BAYOU.
21 fév 93—1 an

LAINÉ.—Décédé hier, le 31 janvier 1894, à 10 heures du soir, à l'âge de 49 ans, M. JOSEPH LAINÉ, natif d'Anvers, Belgique. Les membres de la Société les Enfants de la France, les K. of P. No 56, Gulbert's Battery, ainsi que les amis et connaissances de la famille, sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd hui, jeudi, 1er février, à 3 1/2 heures de l'après midi, de sa dernière demeure No 107 rue Royale.

De la part de sa veuve.

Les officiers et membres de la Logy France No 56 K. of P. sont priés de se rendre à la salle du Château de cette Loge, jeudi, 1er février à 3 heures P. M., pour assister aux funérailles du Frère JOS. LAINÉ. 1fév—1f

BOURG.—Décédée hier matin, mercredi 31 janvier, à 11 1/2 heures, à l'âge de 73 ans, Mme DORCINO BOURG, née LUCIE LANDRY. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de son fils Jean Manilon Bourg, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à trois heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, No 369 rue Dauphine, entre Johnson et Gaiters.

BOURNIGALLE—Décédé mercredi, 31 janvier 1894, à 6 heures du matin, Rév CHARLES BOURNIGALLE, natif de Lorient, France, âgé de 58 ans. Ses fungérailles auront lieu aujourd'hui, jeudi, 1er février, à 10 heures du matin, du Couvent des Ursulines.

POIRIER—Décédé le 31 janvier 1894, à 4:30 heures P. M. RENEY POIRIER, natif de France, âgé de 46 ans. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd hui, 1er février, à 10 heures A. M., du salon de M. Gull aune Mothe, 95 rue Toulouse.

Prière aux journaux de Paris de reproduire cet avis.

TU-KALON ! TO-KALON !
Ne buvez rien autre chose : ma's buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEULLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Avis important.
Le Concert et le Bal complimentaires de la Démocratie Française, ajournés depuis lundi dernier, auront lieu sans faute jeudi soir, 1er février, à la Salle de l'Union Française. Les invitations distribuées précédemment seront valables pour jeudi prochain. 30 jan—3f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Labarpe—Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1894. —L'élection annuelle pour Directeurs de la Compagnie pour servir pendant l'année courante, aura lieu le LUNDI, 5 février 1894, au bureau de la Compagnie de 10 heures A. M. à 2 P. M.
P. COUGOT,
27 janv—8f Secrétaire.

Au public.
Nous désirons faire savoir au public en général que notre bâtisse comprenant le Réfrigérateur est maintenant en pleine opération, et nous serions heureux que vous vinssiez n'importe quel jour pour y voir travailler. Notre bâtisse ayant été érigée strictement conforme aux plans approuvés par le Bureau de santé, c'est une garantie positive que tous les animaux abattus ici sont parfaits sous tous les rapports.
Nous vous prions instamment de demander à votre boucher de la viande d'animaux tués à nos abattoirs, car nous sommes persuadés que vous la trouverez supérieure à toute autre jamais offerte au public.
D. JACKSON,
Président du People's Slaughter House and Refrigerator Company, Limited.
21 janv—

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.
A. A. LELONG,
2jan— Caissier.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

FEVRIER 1894.
A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.
Liste de publication.

Bandat, Jean Emile	Ménon, Jules Pierre
Brelet, Barthélemy	Ortaf, Bertrand
Courtiès, Jeans (dame vve) née Dastugue	Philippe, Victor Ernest
Dubarry	Pradel, Jeanny
Dupire, Jean	Riche, Jules
Fachan, Henri	Rogalla, Auguste
Gonger, Auguste	Seux, Thomas
Humbert, Nicolas	Soulas, François
Médan, Michel	Tes, Dominique
	Vignes, Antoine

LETTRES.

Brisenx, Saturnin	Masson, A. J.
Caben, Mathilde (Mlle)	Tarac, Jules

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre d'a mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS
Des soumissions sont sollicitées :
1° Pour la construction d'une annexe au Y. M. C. C., bâtisse d'une galerie de tir et d'une allée pour jeu de quilles.
2° Erection d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et éventails électriques.
3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pose de boilloires et tout ce qui s'y rattache ; le tout d'après les plans et spécifications enregistrés au bureau du secrétaire, au Y. M. C. C., bâtisse No 64 rue Nord Remparts. Le secrétaire y sera visible tous les jours de 9 heures A. M., à midi.
Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau du secrétaire. Tous les enchérisseurs sont requis d'être présents on la circonstance. Toutes les soumissions devront être cachetées et adressées au Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.
Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.
GEORGE C. BOHNE,
L. J. McLAUGHLIN,
J. B. FISHER, Chairman
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Vient de paraître
L'Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.
(32 pages et couverture format in 4°)
Comprend la revue complète des événements de la semaine, de très nombreux articles littéraires, des nouvelles et des romans, etc. Principaux rédacteurs : A. Dumas, L. Halévy, Lavisse, Gérard, Vogué, Brunetière, de l'Académie française ; Jules Lemaître, de Molinari, Leroy-Beaulieu, Charmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.
Abonnement $5 par an, remboursables en publicité ou donnant droit à une prime.
S'adresser à la librairie E. DERMIGNY, 126 W. 25th sta., New York, à sa succursale 1,608 rue Notre Dame, Montréal et à tous ses correspondants aux Etats-Unis et Canada. Spécimen gratuit envoyé par demande.
On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.
19déc—3m—Dim Mar Je

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours sauf les jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieis de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI
EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1an BAINS

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET,
Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, un grand assortiment de Diamants en tous genres, Argenterie pure, Montres, Pendules, Lunettes, Jumelles, Orfèvrerie, etc., etc., qu'il offrira à des prix exceptionnellement réduits.
14déc 93—1an

E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An,
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Pince-nez, Lunettes, Lorgnettes, etc.
60 Rue Royale,
Entre Bienville et Conti.
1er déc 93—1an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Odéon formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toutes sortes
le rescort de leur art.
ses de malaie antérieure

GEO. JURGENS,
Importateur et marchand de Whiskies de 1ère qualité (Saxe et Rhin),
39 RUE TCHOUPITOULAS.
Seul agent pour la vente du Base White Label Ale.
Escompte libéral fait aux marchands en gros.
23 déc—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 103 rue de Chartres, Nouvel Orléans, Lou. 8 nov—

NEW ORLEANS BREWING ASS'N.
BIÈRE
QUI A REÇU LA
Première et Seule
RÉCOMPENSE
Non contestée pour la Pureté, le Goût, le Brillant et l'Importance Commerciale,
—AU—
World's Columbian Exposition.
LE PILSENER DE LA LOUISIANE
N'A PAS D'ÉGAL EN AMERIQUE.
—Envoyez vos ordres au—
Bureau : No 8 RUE CARONDELET.
20 janv—2 sem

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompt aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs la Nouvelle Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS
Gustaf R. Westfeldt, L. U. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $3,820,322
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127 RUE DE LA COMMUNE 127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEINS, Caissier.
M. ERNEST CASSARD, Payeur
16 sept—1an

TRENTE-HUITIÈME ETAT ANNUEL DE LA
Compagnie d'Assurances du Sun Mutual,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
NOUVELLE-ORLEANS, 1er Janvier 1894.
Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1893.

Primes reçues—			
Des risques d'incendie	$721 545 09		
Des risques de rivières	41 796 84		
Des risques maritimes	14 484 10		
		$777 826 03	
A ajouter nos terminées de 1892		209 035 99	
A déduire—		$986,862 02	
Réservé pour non terminées de 1893	208 626 70		
Primes retournées	136 730 48		
Réassurances	151,725 96	